Institut de la Protection Sociale
THINK TANK POUR AGIR À LA SOURCE DU DROIT

Février 2013

VEILLE INSTITUTIONNELLE

ACTUALITE DE L'IPS

Rendez-vous institutionnels – janvier 2013 ..... p. 2
Rendez-vous à venir ..... p. 2

PROTECTION SOCIALE – AFFAIRES SOCIALES

Actualité politique ..... p. 3
- François Hollande et Jean-Marc Ayrault dressent l'agenda social de 2013
- Jean-Marc Ayrault lance la réforme des prestations familiales
- Sécurisation de l'emploi : un projet de loi en Conseil des ministres le 6 mars
- Les partis de la majorité gouvernementale annoncent la création de groupes de travail pour élaborer des propositions de loi communes
- Lancement d'un dialogue gouvernement-entreprises au sujet de la simplification administrative

Travaux parlementaires ..... p. 5
- Une proposition de loi permettant l'attribution par l'URSSAF de délais supplémentaires pour le paiement des cotisations sociales
- Le Sénat a adopté la proposition de loi permettant de cumuler l'allocation de solidarité aux personnes âgées avec des revenus professionnels
- Questions parlementaires

Autres parties prenantes ..... p. 6
- 3e Assises de la protection sociale du transport et de la logistique
- « Nouvelle gouvernance » à Terra Nova

SANTE

Actualité politique ..... p. 8
- Présentation en Conseil des ministres de la stratégie nationale de santé

Travaux parlementaires ..... p. 8
- Une question parlementaire sur les mutuelles des étudiants

Autres parties prenantes ..... p. 8
- Coup de frein historique des dépenses de santé

RETRAITES ET PREVOYANCE

Actualité politique ..... p. 9
- Le COR présente ses propositions pour améliorer l'équité du système des retraites
- Les contours de la future réforme des retraites se précisent
- Jérôme Cahuzac soutient la désindexation des retraites complémentaires du régime général
- Jean-Marc Ayrault annonce le rétablissement d'une mesure « équivalente » à l'AES

Travaux parlementaires ..... p. 10
- Questions parlementaires

Autres parties prenantes ..... p. 12
- Lancement de « Génération ERIC », nouveau think tank sur l'épargne retraite

AGENDA 2013 ..... p. 13

RENDEZ-VOUS INSTITUTIONNELS – JANVIER 2013

Suite à la publication de son Livre Blanc, l'Institut a organisé des rencontres en janvier 2013, afin de présenter l'IPS et les travaux menés au cours de ces derniers mois, avec les personnalités institutionnelles suivantes :

- **Michel Yahiel**, Conseiller pour le Travail, l'Emploi et la Protection sociale à la Présidence de la République.
  Le conseiller s'est montré intéressé par le niveau technique des propositions de l'IPS, insistant sur le fait qu'il y avait peu de réflexion technique sur ces sujets aujourd'hui. Il sera à l'écoute des propositions que l'Institut préparera en 2013.

- **Denis Jacquat**, député UMP de la Moselle, ancien rapporteur PLFSS, membre du COR, président du groupe d'études parlementaire « Enjeux du vieillissement ».
  Le député a écouté avec attention les propositions de l'IPS. Il est ouvert à recevoir des propositions qu'il pourrait soumettre dans le cadre de futurs véhicules législatifs (PLFSS, projet de loi retraites …).

RENDEZ-VOUS A VENIR

D'autres rencontres sont programmées en février/mars avec :

- **Jean-Philippe Vinquant**, Conseiller en charge de l'Action sociale, de la Protection sociale et des Comptes sociaux à Matignon ;

- **Pascal Terrasse**, député PS de l'Ardèche, secrétaire national du PS en charge de la Protection sociale ;

- **Gérard Bapt**, député PS de Haute-Garonne, rapporteur général de la LFSS 2013.

ACTUALITE POLITIQUE

François Hollande et Jean-Marc Ayrault dressent l'agenda social de 2013

A l'occasion de ses vœux aux acteurs de l'entreprise et de l'emploi le 17 janvier, le **Président de la République** a annoncé l'organisation d'une **2e conférence sociale** en juillet prochain. Il s'agira de tracer la suite du programme législatif du Gouvernement. Parmi les sujets prioritaires, la qualité de vie au travail, l'égalité professionnelle homme-femmes et l'amélioration du système de formation professionnelle.
Le président de la République a rappelé les autres chantiers :

- l'exécutif saisira au mois de mars le Parlement sur le projet de loi de sécurisation de l'emploi ;
- une concertation sur le financement des retraites et la protection sociale sera engagée au printemps prochain, traduite par des mesures dès 2014.

Jean-Marc Ayrault est quant à lui revenu, lors du Conseil des ministres du 30 janvier, sur la mise en œuvre des chantiers inscrits dans la feuille de route sociale. Le Premier ministre a notamment insisté sur la réforme des retraites et de la protection sociale :

- le Haut Conseil du financement de la protection sociale adressera un rapport avant le 1er mai 2013, présentant ses recommandations sur les conditions, les principes et la diversification du financement de la protection sociale ;
- sur les retraites, la feuille de route se déroule en 3 étapes : la publication des 2 rapports du Conseil d'orientation pour les retraites, sur les projections financières et sur un état des lieux du système de retraite (cf. rubrique retraites) ; la mise en place courant février d'une « commission pour l'avenir des retraites », chargée de formuler des pistes de réforme à plus ou moins long terme ; puis le lancement d'une concertation sur les évolutions du système de retraite, à partir du printemps 2013.

Jean-Marc Ayrault lance la réforme des prestations familiales

Le Premier ministre a signé le 25 janvier la lettre de mission de **Bertrand Fragonard**, **président délégué du Haut Conseil de la famille**, sur la réforme de la politique familiale. Pour Jean-Marc Ayrault, « c'est l'économie générale du système d'aide aux familles qu'il convient de réexaminer. La situation de déficit persistant de la branche famille est préoccupante. Des mesures de redressement financier s'imposent donc ».
Bertrand Fragonard aura pour mission de proposer « plusieurs scénarios pour engager, avec un infléchissement significatif dès 2014, une trajectoire de retour à l'équilibre financier de la branche s'achevant au plus tard en 2016 ». Des propositions sont attendues dès mars 2013.

Le déficit de la branche famille de la Sécurité sociale est en effet prévu à 2,6 milliards d'euros cette année. **Jean-Louis Deroussen**, président de la Cnaf, a réagi le 29 janvier en soulignant que la branche Famille de la sécurité sociale était « structurellement excédentaire » et a expliqué que cette dernière a été mise à contribution il y a quelques années pour prendre en charge les majorations de retraite pour les parents de trois enfants et plus, ce qui selon lui aurait dû être du ressort du Fonds de Solidarité Vieillesse. « On a tout basculé à la branche famille, un peu plus de 2 milliards de dépenses supplémentaires, ce qui nous amène à ce déséquilibre ». Il a indiqué que « c'est une réflexion globale qu'il faut avoir et non pas sur la seule branche famille ».

Sécurisation de l'emploi : un projet de loi en Conseil des ministres le 6 mars

Après trois mois de négociations, les partenaires sociaux sont parvenus à un accord sur la sécurisation de l'emploi le 11 janvier, salué par **François Hollande** comme « un succès du dialogue social ».

Un accord a été trouvé sur la **taxation de certains CDD**, avec l'application d'une surcotisation chômage, dès juillet 2013, pour les CDD de moins d'un mois (+3 points), pour les CDD de 1 à 3 mois (+ 1,5 points) et pour de très nombreux CDD dérogatoires (+ 0,5 point).

En contrepartie, des mesures favorisant la flexibilité pour les entreprises ont été adoptées :

- l'encadrement des accords visant à baisser le salaire des salariés en cas de difficulté d'une entreprise, sur une durée maximale de 2 ans ; ensuite, l'entreprise doit «partager le bénéfice économique » de l'accord avec ses salariés ;
- des dispositions visant à faciliter et « déjudiciariser » les licenciements : indemnité forfaitaire à l'ancienneté en cas d'accord en conciliation aux prud'hommes et prescription des contestations de licenciement après 2 ans ;
- possibilité de restructurer sans plan social via une mobilité obligatoire ;
- expérimentation du recours direct au CDI intermittent, alternant périodes travaillées ou non, pour les entreprises de moins de 50 salariés.

De nouveaux droits sont par ailleurs accordés aux salariés, avec notamment :

- la généralisation d'une complémentaire santé collective (avant le 1er janvier 2016);
- la limitation des temps partiels ;
- des droits rechargeables à l'assurance chômage.

Le Gouvernement prévoit que le projet de loi soit présenté en Conseil des ministres le 6 mars, puis examiné en procédure d'urgence dès avril au Parlement. Les rapporteurs du texte seront Bruno Le Roux (SRC, Seine-Saint-Denis) à l'Assemblée nationale et François Rebsamen (Soc, Côte d'Or) au Sénat.

Voir le compte-rendu du Conseil des ministres :
http://www.gouvernement.fr/gouvernement/l-accord-sur-la-securisation-de-l-emploi-0

Les partis de la majorité gouvernementale annoncent la création de groupes de travail pour élaborer des propositions de loi communes

Réunis le 9 janvier à l'invitation d'**Harlem Désir**, les partis de la majorité gouvernementale - **PS, PRG, EELV, MRC, MUP** - ont décidé de mettre en place cinq groupes de travail thématiques en vue d'élaborer des propositions de loi communes. Cette coordination de la majorité se réunira environ tous les mois à tour de rôle chez chacune des formations politiques. Un des groupes de travail constitué **aura pour thème « harmonisation fiscale et sociale en Europe ».**

Lancement d'un dialogue gouvernement-entreprises au sujet de la simplification administrative

Les **ministres de l'Economie, du Redressement productif et de la Réforme de l'Etat** ont lancé le 10 janvier à Bercy les concertations avec les entreprises sur les moyens de simplifier leurs démarches administratives souvent redondantes et coûteuses, en particulier pour les PME. Parmi les chantiers prioritaires, on peut tout particulièrement noter :
- « Dites-le nous une seule fois » pour permettre aux entreprises de ne plus avoir à fournir à plusieurs reprises les mêmes informations à différentes administrations ;
- la mise en place de la déclaration sociale nominative, processus déclaratif unique pour les informations sociales des entreprises.

Voir le communiqué de presse :
http://proxy-pubminefi.diffusion.finances.gouv.fr/pub/document/18/13960.pdf

TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Une proposition de loi permettant l'attribution par l'URSSAF de délais supplémentaires pour le paiement des cotisations sociales

Le député **Yves Nicolin** (UMP, Loiret) a déposé une proposition de loi afin d'accorder aux entreprises, connaissant de graves difficultés de trésorerie, des délais de paiement des cotisations sociales salariales.
Le député regrette que les entreprises qui connaissent des difficultés financières restent tenues de payer les cotisations salariales à l'échéance normale, « *au risque d'accroître leur déséquilibre passager et de les déstabiliser dangereusement* ». Il souhaite donc étendre aux cotisations salariales le droit pour l'URSSAF d'accorder des délais de paiement.

Voir la proposition de loi :
http://www.assemblee-nationale.fr/14/propositions/pion0592.asp

Le Sénat a adopté la proposition de loi permettant de cumuler l'allocation de solidarité aux personnes âgées avec des revenus professionnels

La proposition de loi permettant de cumuler l'ASPA ou l'ASV avec des revenus professionnels, déposée par la sénatrice **Isabelle Debré**, a été adoptée le 31 janvier par le Sénat en 1e lecture. Les sénateurs UMP, UDI-UC et écologistes ont voté pour, les socialistes et RDSE se sont abstenus dans leur ensemble et les communistes ont voté contre.
Cette « *mesure de justice sociale et d'équité doit permettre de traiter de la même manière les retraités allocataires du minimum vieillesse, qui sont près de 600 000, et les autres retraités du secteur public et du secteur privé qui bénéficient déjà de la possibilité de cumuler leur pension de retraite aves des revenus d'activité* » a souligné la sénatrice.

Voir la proposition de loi adoptée par le Sénat:
http://www.senat.fr/petite-loi-ameli/2012-2013/182.html

Questions parlementaires

- **Sur les dysfonctionnements du RSI** :

Le député **Hervé Gaymard** (UMP, Savoie) a attiré l'attention du ministre du Travail sur les cotisations versées au RSI par les retraités ayant repris une activité indépendante, alors même que ces personnes ne pourront bénéficier des pensions correspondantes. Il lui demande si ces situations « *pourraient être régularisées de la façon la plus juste possible* ».
Le député **Kléber Mesquida** (SRC, Hérault) a demandé pour sa part au ministre de permettre aux auto-entrepreneurs de sortir de l'affiliation au RSI afin qu'ils puissent bénéficier des droits issus des cotisations de leur activité antérieure.

Voir les questions :
http://recherche.assemblee-nationale.fr/questions/out/S4/GTHDLTRYSMX4196075C.pdf
http://recherche.assemblee-nationale.fr/questions/out/S4/ADMBMHPZTMJR1Y93X41.pdf

- **Sur les professions libérales** :

Le député **Hervé Gaymard** (UMP, Savoie) a attiré l'attention du ministre de l'Economie et des Finances sur la suppression du plafonnement des cotisations maladies des professionnels libéraux contenus dans l'article 11 de la LFSS 2013. Il souhaite savoir quelles mesures le Gouvernement entend proposer afin de compenser l'impact négatif de cette mesure, qui ne fait actuellement pas l'objet d'une compensation par des prestations supplémentaires.
Voir la question :
http://recherche.assemblee-nationale.fr/questions/out/S4/YWDZ7BCKOTJNVV37E26.pdf

- **Sur la lutte contre les fraudes** :

Le député **Georges Ginesta** (UMP, Var) a attiré l'attention de la ministre des Affaires sociales et de la Santé sur la lutte contre les fraudes aux prestations sociales et du coût « *encore plus élevé* » des erreurs. Il rappelle la proposition du CAS de développer une plateforme globale d'échanges entre administrations, allant au-delà du champ de la sécurité sociale, et lui demande quelles suites le Gouvernement entend donner à cette proposition du CAS.

Voir la question :
http://recherche.assemblee-nationale.fr/questions/out/S5/BEVU2SPZW53D9TQ0U51.pdf

- **Sur la politique familiale** :

Lors de la séance de questions au Gouvernement du 29 janvier, la députée **Françoise Guégot** (UMP, Seine-Maritime) a interrogé le Premier ministre sur « *l'attaque préparée par le gouvernement une nouvelle fois contre la famille* ». La députée réagit à la mission donnée au président du Haut Conseil de la famille au sujet des prestations familiales.
La **ministre déléguée chargée de la Famille** a répondu que « *le fait que le Haut Conseil de la famille soit mandaté pour réfléchir sur la valeur du principe redistributif dans notre politique familiale est une très bonne chose ».*

Voir le compte-rendu de la séance :
http://www.assemblee-nationale.fr/14/cri/2012-2013/20130118.asp#P215_32768

AUTRES PARTIES PRENANTES

3e Assises de la protection sociale du transport et de la logistique

Les **3e Assises de la protection sociale du transport et de la logistique**, organisées par **Carcept prev**, se sont déroulées du 8 au 9 janvier. Lors d'un atelier, plusieurs intervenants sont intervenus sur le thème « comment concilier protection sociale et enjeux économiques » dans une perspective européenne :

- **Claude Blot**, membre du conseil exécutif du Medef, est revenu sur les défis du financement de la protection sociale à l'heure de la crise. La conjoncture actuelle, qui entraîne une baisse des bons de commande, frappe en premier lieu le secteur du transport. Par ailleurs, l'allongement de la vie entraîne une nécessité de réformer notre système de retraite. Un autre constat : le manque de compétitivité de la France : « *les défaillances des entreprises ont augmenté de 25% en l'espace de quelques années* ».
  Se demandant si « n*ous avons encore les moyens d'une telle protection sociale en période de crise* ? » il déclare qu'il faudra se demander comment dépenser mieux et augmenter les recettes. Il ne croit pas au récent CICE dans la mesure où cette réforme de 20 milliards d'euros ne peut couvrir les 30 à 40 milliards d'euros de charges en plus prévus par la loi de finances de 2013. Pour lui, tout faire peser sur les entreprises conduira forcément « *à plus de chômage* ».

- **Franck Alix**, de la CFE CGC Snatt, a déclaré qu'il y avait urgence à progresser sur la voie d'une harmonisation des systèmes de protection sociale en Europe. La France doit jouer le rôle de leader en la matière.

- **Claude Samson**, président d'AFILOG, association de la logistique, a déclaré qu'il y avait encore beaucoup à faire en France : certains secteurs en pleine expansion, comme le e-commerce, n'offrent aucune protection sociale à leurs salariés. De plus, il est illusoire selon lui d'attendre une harmonisation venant par le haut, il faut d'abord avancer en France.

- **Jacques Maigner**, de TLF, rappelle qu'un système de protection sociale performant permet à la fois de mieux protéger les salariés et de réguler le marché « *avec les mêmes règles du marché* ». Le dialogue social doit être au cœur de toute réforme, avec une négociation tripartite Etat-patronat-syndicats.

- **Gérard Voisin,** ancien député, a insisté sur l'enjeu européen : les distorsions de concurrence créées par des inégalités dans les différents systèmes sociaux obligent à une harmonisation au niveau européen.

« Nouvelle gouvernance » à Terra Nova

La fondation **Terra Nova**, proche du PS, a nommé à sa tête deux personnalités : l'ancien patron de la CFDT, **François Chérèque** et **Juliette Méadel**, cadre du PS.

Voir le communiqué de presse :
http://www.tnova.fr/note/terra-nova-annonce-sa-nouvelle-gouvernance-loccasion-du-conseil-dadministration-du-12-janvier-2013

SANTE

ACTUALITE POLITIQUE

Présentation en Conseil des ministres de la stratégie nationale de santé

La **ministre des Affaires sociales et de la Santé** a présenté lors du Conseil des ministres du 16 janvier une communication relative à la stratégie nationale de la santé :

- c'est dorénavant à partir du parcours de la personne que doit s'organiser le système de santé, pour supprimer peu à peu les ruptures dans la prise en charge provoquées par les cloisonnements. Il s'agit de structurer le système de santé autour de la notion de parcours de soins ;
- la généralisation de la couverture complémentaire à tous les Français à l'horizon 2017 sera examinée ;
- un comité des sages, composé de 8 personnalités du monde de la santé, sera prochainement constitué afin de mettre en œuvre cette stratégie. Ce comité rendra compte de l'avancement de ses travaux devant un comité stratégique présidé par la ministre.

Voir le communiqué de presse :
http://www.gouvernement.fr/gouvernement/la-strategie-nationale-de-sante-0

TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Une question parlementaire sur les mutuelles des étudiants

Le député **Pierre Morange** (UMP, Yvelines) a attiré l'attention de la ministre des Affaires sociales sur les résultats de l'enquête de satisfaction UFC-Que Choisir mené auprès des étudiants au sujet de leurs mutuelles. Le système est jugé « *tant défavorable aux étudiants et à leurs familles que couteux pour la collectivité* ». Il demande quelles suites elle compte donner à ce rapport d'enquête.

Voir la question :
http://recherche.assemblee-nationale.fr/questions/out/S3/O4IX2L6CUJO3RW239DC.pdf

AUTRES PARTIES PRENANTES

Coup de frein historique des dépenses de santé

Selon les chiffres publiés par **l'Assurance maladie**, sur les onze premiers mois de 2012, les remboursements de soins de ville n'ont progressé que de 0,5% par rapport à la même période en 2011. Deux postes de dépenses sont en net recul :

- Les médicaments délivrés en pharmacie, qui régressent de 1,5% ;
- Les indemnités journalières versées aux salariés en arrêt de travail qui reculent de 1,6%. C'est le résultat d'un mode de calcul des indemnités moins avantageux pour les malades, entré en vigueur fin 2010. C'est probablement aussi la conséquence de contrôles plus fréquents pour limiter les abus.

« Les chiffres définitifs ne seront connus qu'au printemps, mais il est d'ores et déjà certain que la progression des dépenses de soins de ville sera inférieure de 350 millions d'euros à ce qui était prévu dans la loi de financement de la Sécurité sociale », avance le directeur de l'Assurance-maladie, **Frédéric Van Roekeghem.**

Voir le communiqué de presse :
http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/PT_CONJ_N128.pdf

ACTUALITE POLITIQUE

Le COR présente ses propositions pour améliorer l'équité du système des retraites

Le **Conseil d'Orientation des Retraites (COR)** a adopté le 22 janvier un rapport proposant des pistes pour corriger les inégalités du système de retraites, au-delà de son déficit chronique. Ce document dresse un état des lieux complet des différents régimes et esquisse des propositions pour améliorer l'équité du système au regard des objectifs assignés par la loi : maintien d'un niveau de vie satisfaisant des retraités, lisibilité, transparence, équité intergénérationnelle, solidarité intergénérationnelle, pérennité financière, réduction des écarts de pensions entre hommes et femmes.

Le système actuel « *contribue à réduire les inégalités entre retraités* » et « *contribue au fait que le niveau de vie moyen des retraités est aujourd'hui proche de celui des actifs* » mais il « *comporte des imperfections* » selon le rapport.

Le COR propose plusieurs pistes de travail :

- étudier les alternatives aux règles actuelles du calcul du salaire de référence (exclusion des plus mauvaises années du calcul du salaire de référence, prise en compte de l'intégralité des salaires d'une carrière, …) ;
- corriger les effets induits par la règle des 200 h au SMIC horaire pour la validation d'un trimestre combinée avec les règles de calcul du salaire de référence ;
- étudier les conditions d'ouverture des droits à la retraite dans les différents régimes de retraite : durée de cotisation minimale, âge minimal de départ à la retraite, mixte des deux critères d'âge et de durée, … ;
- examiner les systèmes d'incitation à la prolongation d'activité, et la modulation du montant de la pension selon l'âge de départ à la retraite.

Le COR privilégie 5 séries de problématiques dans son rapport :

- mieux compenser à la retraite les accidents de carrière ;
- améliorer le ciblage et l'incidence des droits familiaux ;
- s'interroger sur la nature forfaitaire ou proportionnelle des droits familiaux, et sur le moment de la prise en charge des périodes d'éducation des enfants ;
- faire évoluer la prise en compte des parcours conjugaux dans le calcul du montant de la réversion ;
- réfléchir à la prise en compte des évolutions de la société.

Voir le rapport du COR :
http://www.cor-retraites.fr/IMG/pdf/doc-1891.pdf

Les contours de la future réforme des retraites se précisent

Dans une interview le 28 janvier, la porte-parole du gouvernement, **Najat Vallaud-Belkacem**, a confirmé le lancement d'une concertation entre les partenaires sociaux pour le printemps 2013. La ministre a déclaré au sujet de cette réforme que « *n'est à l'ordre du jour ni le fait de travailler plus longtemps, ni le fait de réduire les pensions, ni le fait d'augmenter les cotisations* ». (…) « *Aujourd'hui, il existe d'autres solutions. Je ne dis pas qu'on va s'inscrire forcément dans ce scénario là mais il y a des systèmes de retraite à la carte, par point ».*

Michel Sapin avait annoncé le 23 janvier que l'exécutif « *entendait prendre son temps* » sur le dossier. Lors de ses vœux à la presse, **Marisol Touraine** a pour sa part indiqué attendre que « *le comité des sages, qui n'a pas encore été installé, présente des perspectives d'évolution des régimes avant l'ouverture d'une concertation* ». Composé de 5 à 7 membres, ce comité d'experts n'aura « *pas à rechercher à tout prix des compromis comme c'est le cas au sein du Conseil d'Orientation des Retraites* ».

Jérôme Cahuzac soutient la désindexation des retraites complémentaires du régime général

Une négociation est en cours entre les partenaires sociaux sur l'indexation des retraites. Le **ministre du Budget** a réagi à la proposition du Medef de ne plus revaloriser les retraites complémentaires des régimes **Agirc et Arrco** en fonction de l'inflation mais en fonction de l'évolution des prix, en estimant qu'une décision de désindexation des retraites complémentaires par les partenaires sociaux serait « *un élément d'appréciation très important* » pour le Gouvernement concernant le régime général.

Le « plan de rigueur » du Medef renflouerait l'Agirc-Arrco de 5 milliards d'euros en 2017, ce qui permettrait de diviser par deux le déficit prévu. Les syndicats ont jugé ce plan « inadmissible ». Tous, à l'exception de la **CGT**, acceptent le principe d'une moindre revalorisation des pensions. Mais pas d'une telle ampleur dès 2013, ni sur une aussi longue période. *« Cela reviendrait à faire reculer le pouvoir d'achat des retraités de plus de 5 % en cinq ans »*, souligne **Jean-Louis Malys** (CFDT). Et la plupart des syndicats, sauf la CFDT cette fois, réclament en échange une hausse des cotisations. *« Il ne peut pas y avoir de discussion s'il n'y a pas de ressources supplémentaires »*, déclare **Philippe Pihet** (FO).

Jean-Marc Ayrault annonce le rétablissement d'une mesure « équivalente » à l'AES

Interrogé par le sénateur **Martial Bouquin** (Soc, Doubs) lors de la séance des questions d'actualité le 24 janvier, le **Premier ministre** a annoncé sa décision de créer une prestation d'un « *montant équivalent* » à l'Allocation équivalent retraite (AER) « *pour porter les revenus à 1 030 euros des personnes de 59 et de 60 ans inscrites à Pôle emploi* ».

Le président du Sénat, Jean-Pierre Bel, a publié un communiqué de presse pour « *saluer* » cette décision, estimant que « *cette mesure complète le rétablissement de la retraite à 60 ans pour l'ensemble des personnes ayant commencé à travailler avant 20 ans* ».

Jean-Marc Ayrault a indiqué qu'un décret serait publié pour permettre « *l'ouverture de ce droit à partir du 1er mars 2013* ».

Voir la question orale :
http://www.senat.fr/seances/s201301/s20130124/s20130124008.html#Niv3_titS3_lutte_contre_la_pauvrete
Voir le communiqué de presse :
http://www.senat.fr/presse/cp20130124a.html

TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Questions parlementaires

- **sur le calendrier de versement des retraites :**

Les députés **Jean-Luc Moudenc** (UMP, Haute-Garonne), **Jean-Patrick Gille** (SRC, Indre-et-Loire) et **Sophie Errante** (SRC, Loire-Atlantique) ont attiré l'attention de la ministre des Affaires sociales sur la date de paiement des retraites du régime général. Ils lui demandent les mesures qu'elle compte prendre pour que celle-ci soit ramenée, comme les salaires, à la fin du mois ou au tout début du mois suivant.
Les députés **Marie-Lou Marcel** (SRC, Aveyron), **Philippe Houillon** (UMP, Val d'Oise) et **Jean-Claude Perez** (SRC, Aude) ont pour leur part demander à la ministre quelles étaient ses intentions sur l'harmonisation des modalités de versement des complémentaires, ainsi que sur l'avancement de la date du versement des retraites de base.

Voir les questions écrites :
http://recherche.assemblee-nationale.fr/questions/out/S3/0HYNQ8W17X38AEHINTY.pdf
http://recherche.assemblee-nationale.fr/questions/out/S3/JZD24M27CBGLNSXW175.pdf
http://recherche.assemblee-nationale.fr/questions/out/S4/Q227CG6PTHPT023B2AE.pdf
http://recherche.assemblee-nationale.fr/questions/out/S4/LPXSMJQ0W73XU1Y84FC.pdf
http://recherche.assemblee-nationale.fr/questions/out/S4/3IEKFAIPNUNLSPZ74VC.pdf
http://recherche.assemblee-nationale.fr/questions/out/S4/VX618SHMQYY5A07BG7O.pdf

- **sur le retour à la retraite à 60 ans :**

Le député **Pascal Cherki** (SRC, Paris) a attiré l'attention de la ministre des Affaires sociales sur le cas particulier des personnes ayant cotisé un nombre de trimestres plus important que la durée minimale requise avant l'âge de 60 ans. Ces personnes sont exclues du décret de juillet 2012 relatif au départ à la retraite à 60 ans. Elle lui demande si le Gouvernement compte revenir sur cette situation pour que ces salariés puissent partir à la retraite avant 60 ans.

Voir la question écrite :
http://recherche.assemblee-nationale.fr/questions/out/S3/TBFKAFLJOUV025AE3IN.pdf

- **sur la prise en compte de l'apprentissage dans le calcul des droits à la retraite :**

Le député **Kléber Mesquida** (SRC, Hérault) appelle l'attention de la ministre des Affaires sociales sur la validation des trimestres de retraite durant les années d'apprentissage. Elle précise que le Gouvernement s'était engagé sur la validation de deux trimestres dans certaines situations et lui demande si elle envisage la mise en œuvre des dispositions permettant de répondre aux attentes des personnes concernées.

Voir la question :
http://recherche.assemblee-nationale.fr/questions/out/S3/DNRPV1Z4ACGIKPSUZ53.pdf

- **sur le régime fiscal des régimes de retraite complémentaire d'entreprises :**

Les députés **Véronique Louwagie** (UMP, Orne), **Catherine Quéré** (SRC, Charente-Maritime) et **Philippe Folliot** (UDI, Tarn) ont interrogé le ministre délégué chargé du Budget sur la situation des retraités du secteur privé recevant une retraite supplémentaire d'entreprise. Un prélèvement sur celle dernière a été instauré en 2011 et mènerait les retraités à payer « *une double imposition* ». Elles lui demandent quelles sont les intentions du Gouvernement pour « *réduire les inégalités fiscales entre les différents régimes de retraites supplémentaires d'entreprise* ».
Le sénateur **Daniel Percheron** (Soc, Pas-de-Calais) a lui aussi dénoncé dans une question écrite le « *deux poids, deux mesures* », qu'il considère comme « *obsolète et inéquitable* ».

Voir les questions :
http://recherche.assemblee-nationale.fr/questions/out/S3/WCZHJ7QVKP4SYG4AEGL.pdf
http://recherche.assemblee-nationale.fr/questions/out/S3/RYF1JODSYNS7V1J8CS6.pdf
http://recherche.assemblee-nationale.fr/questions/out/S4/9ORSW19Z29G6MANLWU8.pdf
http://www.senat.fr/questions/base/2013/qSEQ130103996.html

- **sur le minimum contributif :**

La députée **Marie-Line Reynaud** (SRC Charente) a attiré l'attention de la ministre des Affaires sociales et de la Santé sur les conséquences de la réforme du minimum contributif qui empêche de nombreux retraités d'en bénéficier. Elle lui demande « *si, au regard de la réalité du coût de la vie, il n'y a pas lieu de réévaluer quelque peu ce plafond pour garantir davantage d'équité* ».

Voir la question :
http://recherche.assemblee-nationale.fr/questions/out/S4/84INEW0HMQYY6A04CHH.pdf

- **sur le financement des retraites :**

Lors de la séance de questions au gouvernement du 30 janvier, le député **Dominique Tian** (UMP, Bouches-du-Rhône) a interpellé le Premier ministre sur « l'urgence » des mesures à adopter en matière de financement des retraites. En réponse, la **ministre des Affaires sociales et de la Santé** a déclaré que « *la solidarité doit être revue pour que la situation de certains salariés soit améliorée* », notamment envers les femmes, « *qui touchent une retraite inférieure de 40 % en moyenne à celle des hommes* ». La ministre a tenu à préciser que « *les partenaires sociaux ont engagé une discussion qui les amènera, de manière souveraine puisque le Gouvernement n'a pas à interférer dans leur négociation, à prendre les mesures utiles et nécessaires pour garantir dans la durée ces régimes complémentaires* ». Elle annonce que le Gouvernement engagera une concertation mais rappelle que « *pour nous, la retraite par répartition est un acquis qu'il faut sauvegarder* » et « *la notion de solidarité doit rester le socle de notre système de retraite* ».

Voir le compte-rendu de la séance :
http://www.assemblee-nationale.fr/14/cri/2012-2013/20130120.asp#P303_56262

AUTRES PARTIES PRENANTES

Lancement de « Génération ERIC », nouveau think tank sur l'épargne retraite

Lionel Tourtier, ancien dirigeant de l'Afpen, lance officiellement le 4 février un **think tank sur l'épargne retraite « Génération ERIC »** pour Epargne Retraite Investissement Croissance.
Il sera le délégué général de cette nouvelle association, dont le Conseil d'administration comprendra des représentants de la Fédération de la mutualité française, du cabinet de droit social **Capstan** et de la société **Maximis retraite**.

A VENIR

FEVRIER

Mise en place d'un Comité des sages sur les retraites.

PRINTEMPS 2013

Remise des propositions du Haut Conseil sur le financement de la protection sociale.

Lancement d'une concertation sur les retraites et sur la protection sociale.

JUIN

Examen du PLFSS rectificatif 2013.

JUILLET

Projet de loi sur la santé publique.

Conférence sociale.

OCTOBRE – DECEMBRE

Examen du PLFSS 2014.

DECEMBRE

Réforme de la Dépendance.